

TERRALTO

ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

PRODUITS LOCAUX

Soutenez
l'activité
économique
locale
en construisant
votre projet
alimentaire
territorial

Créez votre projet
de territoire autour
de l'alimentation



Lancez-vous !
Un PAT offre de
nombreuses
opportunités



**Les Projets alimentaires territoriaux (PAT)
sont des projets de territoire qui permettent
de réfléchir l'alimentation sous toutes ses
facettes :**

- Production, transformation et distribution alimentaire
- Nutrition et santé
- Accès à l'alimentation
- Inclusion par l'alimentation (emploi)
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Évolution des pratiques agricoles
- Protection et gestion du foncier agricole

À travers la concertation et le dialogue territorial, l'ensemble des acteurs locaux travaille à l'élaboration d'un projet commun.



En savoir plus sur :
www.agriculture.gouv.fr

Reconnaissance des PAT par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Les PAT peuvent être reconnus par le Ministère.

- Identification et visibilité du PAT
- Valorisation du PAT auprès du public, des partenaires et financeurs potentiels
- Soutien des acteurs dans le processus d'une démarche collective de territoire, cohérente avec les politiques nationales et régionales. Bienvenue à la Ferme garantit visibilité et qualité de service pour tous les circuits de distribution de produits locaux



Créez de la valeur justement répartie sur votre territoire

- Valorisez l'écosystème territorial alimentaire
- Encouragez le développement de l'agriculture dans sa diversité
- Soutenez l'activité économique locale
- Développez de nouveaux débouchés et filières



Dynamisez votre territoire

- Fédérez les acteurs de votre territoire autour d'un projet commun
- Favorisez la transversalité et la cohérence entre les différentes politiques publiques territoriales
- Répondez aux attentes sociétales et encouragez les habitants à devenir « Consomm'Acteurs »

Appuyez-vous sur les compétences des Chambres d'agriculture pour développer votre PAT



UNE EXPERTISE RECONNUE

Les Chambres d'agriculture ont acquis des compétences sur les actions développées dans les Projets alimentaires territoriaux, en matière d'ancrage territorial de l'alimentation (approvisionnement local de la RHD, structuration de filières...).



UNE FORCE DE MOBILISATION

Les Chambres d'agriculture ont développé des réseaux et des partenariats qu'elles peuvent facilement activer et mobiliser. Ce sont des établissements publics qui par nature, dialoguent avec l'ensemble des acteurs des territoires. Elles agissent en tant que facilitateurs.



UNE CONNAISSANCE FINE DES TERRITOIRES

Les Chambres d'agriculture sont fortes de leur ancrage territorial. Par leur maillage territorial et leur organisation en réseau, elles ont une connaissance fine du terrain, indispensable à la mise en œuvre de tels projets.



UN RÉSEAU DE CONSEILLERS PLURIELS

Les Chambres d'agriculture ont des équipes aux compétences diverses (alimentation de proximité, circuits courts, gestion du foncier, environnement, agriculture urbaine, diversification, réseau Bienvenue à la ferme...) au croisement du secteur agricole et du développement territorial.



UNE LÉGITIMITÉ POUR AGIR

Les Chambres d'agriculture sont reconnues comme les représentantes légitimes des acteurs agricoles aux différentes échelles et identifiées comme des interlocutrices privilégiées des collectivités.



Réseau national des Projets alimentaires territoriaux

Chambres d'agriculture France est co-pilote du RnPAT aux côtés de Terres en villes.

Grâce à ce réseau, vous bénéficiez de :

- La visibilité de votre projet à l'échelle nationale
- Échange de pratiques et partage d'expériences
- Méthodologie, outils et ressources
- Veille et prospective
- Contribution à l'évolution des politiques publiques aux différentes échelles

60%
des
PAT

sont accompagnés par les
Chambres d'agriculture



Rn PAT
Réseau national
Pour un Projet Alimentaire Territorial
Co-construit et partagé



En savoir plus sur :
www.rnpat.fr

156
AGENTS

du réseau des chambres
sont mobilisés dans
l'accompagnement d'au moins
1 PAT sur leur territoire

Réalisez votre PAT avec l'appui personnalisé de votre Chambre d'agriculture



URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Appuyer l'installation et la transmission des exploitations

Élaborer le diagnostic agricole des documents d'urbanisme

ENVIRONNEMENT

Accompagner le développement de systèmes productifs plus respectueux de l'environnement

Réaliser des diagnostics biodiversité à l'échelle locale



ÉCONOMIE ALIMENTAIRE

Accompagner la diversification

Structurer les filières (outils de transformation, logistiques)

Développer

l'approvisionnement local de la RHD

CULTUREL ET GASTRONOMIE

Créer et animer

des marchés de Producteurs de Pays

Promouvoir les produits du terroir via Bienvenue à la Ferme



NUTRITION ET SANTÉ

Sensibiliser à

l'alimentation locale et de qualité via des actions pédagogiques dans les cantines et l'accueil à la ferme

ACCESSIBILITÉ SOCIALE

Organiser la collecte de dons de denrées agricoles

Assurer le lien avec des structures d'insertion



Vous souhaitez développer un Projet Alimentaire Territorial sur votre territoire ?

Nous vous accompagnons tout au long de l'élaboration de votre démarche : depuis l'émergence de la réflexion jusqu'à la mise en œuvre concrète de vos ambitions.

Vous souhaitez traduire votre stratégie alimentaire en actions opérationnelles ?

Nous vous apportons des solutions à la croisée de nos différentes expertises.



Pour un accompagnement personnalisé, prenez contact avec votre Chambre d'agriculture.



Le réseau des Chambres d'agriculture

4 200

élus professionnels agricoles

8 200

collaborateurs dont 6 700 ingénieurs
et techniciens

Vos interlocuteurs

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

9, avenue George V - 75008 Paris
territoires@apca.chambagri.fr

Retrouvez les coordonnées de votre Chambre d'agriculture sur
www.chambres-agriculture.fr

